

MOTION DE LA COMMUNE DE RUELLE SUR TOUVRE CONTRE LE PROJET DE GRAND MARCHÉ TRANSATLANTIQUE ;

Les élections européennes approchent : que signifient-elles pour la majorité de nos concitoyen-ne-s ?

Rien ou presque tant s'est éloigné l'idéal européen : la majorité d'entre eux (elles) risque de s'abstenir, l'extrême droite ris que d'en sortir renforcée !

L'Europe politique, l'Europe des peuples, l'Europe solidaire, reste à construire : nous constatons que l'institution Europe est presque toute entière dirigée vers les intérêts des marchés financiers en collusion avec l'oligarchie politique qui est à sa tête, renforcée en cela par les politiques d'austérité des États qui la composent, notamment celle du gouvernement français, au nom d'une pseudo compétitivité, qui ne sert que les ultras riches, appauvrit les classes populaires et moyennes, détricote tous les modèles sociaux et saccage notre planète !!!

De nombreux experts le disent, les citoyens le crient sous diverses formes : ce système néo-libéral a vécu et si nous n'en changeons pas, nous allons droit dans le mur, dans le mur des inégalités grandissantes, des catastrophes naturelles inévitables, des obscurantismes renaissants...

Et pourtant, il existe bien des alternatives : beaucoup d'entre nous l'ont déjà compris et développent des réseaux de solidarité, d'entraide, de mieux vivre ensemble, ils et elles luttent et essaient au niveau politique local de changer la donne pour que vivent la démocratie et l'intérêt général, et nous en sommes !

Mais, les efforts de quelques un-e-s seront vains si un nouveau projet de société, national et européen, progressiste, ne voit le jour : nous, élu-e-s, nous ne devons pas renoncer, ne devons pas être des « managers » de nos territoires, mais agir de pair avec nos concitoyen-ne-s, avec les mouvements sociaux, pour construire démocratiquement notre avenir commun.

C'est ainsi que nous vous proposons aujourd'hui de voter une motion pour que notre ville soit déclarée collectivité hors TAFTA, « Grand Marché transatlantique », « *Transatlantic Free Trade Area* », comme 17 autres collectivités l'ont déjà fait (région Ile de France, ville de Niort, etc.)

« Le 14 juin 2013, la Commission européenne a obtenu mandat de la part de tous les États membres pour négocier avec les États-Unis le « Transatlantic Free Trade Area » (TAFTA) ou Grand Marché Transatlantique. Cet accord cherche à instaurer un vaste marché de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis, allant au-delà des accords de l'OMC (Organisation Mondiale du Commerce).

Ce projet de Grand marché transatlantique vise le démantèlement des droits de douane restants, entre autres dans le secteur agricole, et la suppression des « barrières non tarifaires » qui amplifierait la concurrence débridée.

Il conduirait à un nivellement par le bas des règles sociales, économiques, sanitaires, culturelles et environnementales, aussi bien en Europe qu'aux États-Unis. Ainsi, la production de lait et de viande avec usage d'hormones, la volaille chlorée et bien d'autres semences OGM, commercialisées aux États-Unis, pourraient arriver sur le marché européen.

Cet accord serait un moyen pour les multinationales d'éliminer toutes les décisions publiques qui constituent des entraves à l'expansion de leurs parts de marché.

Ce projet pourrait introduire un mécanisme d'arbitrage privé « investisseur-État », qui se substituerait aux juridictions existantes. Les investisseurs privés pourraient ainsi contourner les lois et les décisions qui les gêneraient, permettant par exemple aux pétroliers d'imposer en France l'exploitation des gaz de schistes et autres hydrocarbures dits non conventionnels.

Une telle architecture juridique limiterait les capacités déjà faibles des États à maintenir des services publics, d'éducation, de santé, à protéger les droits sociaux, à garantir la protection sociale, à maintenir des activités associatives, sociales et culturelles préservées du marché, à contrôler l'activité des multinationales dans le secteur extractif ou encore à investir dans des secteurs d'intérêt général comme la transition énergétique.

Au-delà des échanges de marchandises, le Grand marché transatlantique achèverait l'ouverture à la

concurrence des échanges immatériels. Le projet d'accord prévoit d'introduire de nouvelles mesures relatives aux brevets, droits d'auteur, protection des données, indications géographiques et autres formes de la dite « propriété intellectuelle ».

Discrètement, de puissants lobbies européens et transatlantiques sont déjà à la manœuvre pour élaborer avec la Commission européenne les termes d'un éventuel accord d'ici 2015. À l'inverse, les citoyens, les mouvements sociaux, les parlementaires européens, n'ont pas accès aux informations sur les négociations en cours. Le secret sur les textes limite également les capacités des pays en développement d'intervenir, alors qu'un tel accord aurait des répercussions juridiques et sociales sur l'ensemble du monde.

Le Grand marché transatlantique serait une atteinte nouvelle et sans précédent aux principes démocratiques fondamentaux. Il ne ferait qu'aggraver la marchandisation du monde, avec le risque de régressions sociales, environnementales et politiques majeures. »

Pour toutes ces raisons, le Conseil municipal de Ruelle sur Touvre, par 22 voix pour et 7 abstentions (Mesdames et Messieurs GAILLARD, CHAUME, JUAN, MARC, BOUTON, GRANET et RIFFÉ Sophie), manifeste son opposition à un traité dont l'objectif viserait avant tout la dérégulation, la marchandisation du monde et l'amplification de la concurrence.

Ainsi, le Conseil municipal de Ruelle sur Touvre :

- **demande un moratoire sur les négociations sur le Partenariat Transatlantique de commerce et d'investissement, la diffusion publique immédiate des éléments de la négociation, et l'ouverture d'un débat national sur ce partenariat impliquant la pleine participation des collectivités locales et des populations.**
- **refuse toute tentative d'affaiblir le cadre réglementaire national ou européen en matière d'environnement, de santé, de protection des travailleurs et des consommateurs.**

Si ces conditions n'étaient pas remplies, la ville de Ruelle sur Touvre se déclarerait hors zone TAFTA ou Grand Marché Transatlantique.